

Réf. :
VJ/AE/23-1289

Service :
Administration Générale

Dossier suivi par :

Responsable des Affaires
Juridique



Mairie de Rochetaillee-sur-Saône
50 quai Pierre Dupont
69270 ROCHETAILLÉE-SUR-SAONE

A l'attention de Monsieur Le Maire
M. Eric VERGIAT

Villeurbanne, le 8 décembre 2023

Objet :
Information sur les mesures
prises pour remédier à un
sinistre ? désordres touchant
le chantier d'enfouissement
de la rue des Pêcheurs et de
la rue du Musée

Pièces jointes :
Courriers envoyés par
IRAR aux entreprises
SOBECA et ERCD

Monsieur le Maire,

Je vous contacte au sujet du sinistre touchant le chantier d'enfouissement réalisé sous notre maîtrise d'ouvrage dans les rues Mardoré, de la Concorde, du Musée, route de la Nation et rue de Trêve à Rochetaillee.

Je comprends parfaitement les impatiences suscitées par l'aphonie des sociétés SOBECA et ERCD quant à la réparation du mur de soutènement effondré, et j'ai bien conscience de l'importance de débloquer la situation rapidement.

Je vous informe donc qu'à ma demande, un courrier envoyé par recommandé jetant un ultimatum, et dont vous trouverez une copie ci-joint, a été envoyé aux intéressées.

Par celui-ci, j'ai exigé que soient transmis au SIGERLY et à la Commune de Rochetaillee sur Saône, sous quinze jours calendaires :

- un programme détaillé exposant et chiffrant les mesures et le calendrier que les sociétés respectives ont prévus de tenir afin de réparer le mur et de rouvrir l'ensemble des voiries fermées à la circulation publique d'ici la fin du printemps 2024 (échéance fixée lors de la réunion du 22 mars 2023) ;
- et la confirmation que les sociétés ont trouvé un accord sur un protocole visant la prise en charge administrative et financière de ces travaux.

Ces conditions strictes et claires ont été rappelées oralement lors d'un échange avec Sobeca mardi 05/12/2023. Sans ce programme et cette confirmation, je n'accepterai pas de valider le prochain ordre de service d'allongement de la durée du chantier (n°5), ne disposant pas de justification objective et factuelle Pour ce faire. Et j'emploierai des moyens coercitifs si le blocage se prolonge.

En tout état de cause, mon service des affaires juridiques suit de très près l'affaire et me tient informé de l'état d'avancement.

Vous serez bien sûr également informé de toutes les évolutions notables de la situation, mais n'hésitez pas à vous retourner vers nous en cas de question

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Le Président,
Eric PEREZ

